

Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa

Lettre ouverte aux entreprises de la filière : B2C, B2B, presse professionnelle, établissements de formation, salons...

Union, information et anticipation : Ensemble vers le cap de la reprise ...

La crise que nous connaissons actuellement est inédite. Citoyens et entreprises subissent de plein fouet les conséquences du confinement. Vie quotidienne, familiale et professionnelle : toutes les sphères sont touchées.

Et c'est bien en ces temps difficiles que l'adhésion à une fédération professionnelle telle que la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa prend encore plus de sens.

A la FPP, nous sommes 1 190 entreprises du secteur à unir nos forces pour nous mobiliser, soutenir et défendre la filière. Pour autant, les actions que nous réalisons en ce moment, le sont au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la filière, adhérents ou non, entreprises B2C, B2B, presse professionnelle, établissements de formation, salons. Cette notion de représentativité se légitime aux yeux des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile.

La protection des intérêts communs de l'ensemble des entreprises est en effet plus que jamais à notre ordre du jour, le suivi en temps réel de l'évolution de la situation est fondamental. C'est ce que nous faisons au quotidien.

Il s'agit de répondre à toutes vos interrogations, d'anticiper nos actions pour que, demain, nous puissions ensemble, poser les meilleures conditions de la reprise, en saisissant les opportunités d'avoir des carnets de commandes à la hauteur des espérances et du redémarrage des entreprises du secteur.

LA FPP A VOTRE ECOUTE ET A VOTRE SERVICE

La santé des collaborateurs, la survie de nos entreprises, les services aux clients sont autant de points essentiels qui conduisent les entrepreneurs de la piscine et du spa à se tourner vers la FPP pour obtenir des réponses concrètes.

La conduite du changement, l'adaptation, les dernières mesures pour le maintien des activités dans des conditions contraignantes, sont autant d'informations dont vous avez besoin.

Le service juridique de la FPP connaît ainsi un record d'activité depuis le début de la crise, avec une progression de plus de 50% des questions étudiées, depuis le début du confinement.

Nous veillons, trions et analysons tous les jours les informations du Gouvernement, de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME), des cabinets d'avocats et d'expertise comptable pour en synthétiser l'essentiel et vous en informer.

LA FPP SOLIDAIRE DE TOUTE LA PROFESSION

A la FPP, nous avons fait le choix de la solidarité en ouvrant sur notre site propiscines.fr une rubrique professionnelle à tous les entrepreneurs du secteur, qu'ils soient adhérents ou non. Toutefois un accès aux informations via leur espace réservé est privilégié aux adhérents qui depuis des années permettent à la FPP de vivre.

Ayant la possibilité d'y poser directement leurs questions, ils reçoivent également chaque jour, l'évolution de la situation, des réponses mutualisées accompagnées des dernières mises à jour du site.

LA FPP MOBILISEE POUR ANTICIPER LA SORTIE DE CRISE

Au-delà, la FPP anticipe la reprise. Les carnets de commandes sont encourageants, les entreprises se mettent en ordre de marche pour répondre à la demande croissante, aux nouvelles organisations quotidiennes. De nombreux défis sont ainsi à relever tout en bénéficiant d'un indicateur positif de réalisations après ces temps troublés.

Pour autant, afin que la reprise ne laisse pas d'entreprises au bord du chemin, il est important de maintenir la chaîne des paiements et ceci, quel que soit le secteur d'activité. A ce titre, les prêts garantis par l'État, soutiennent les trésoreries pour éviter les ruptures de règlements. Il y va de la survie de certains acteurs du secteur, des entreprises de la filière, comme de tant d'autres.

Plus que jamais, restons solidaires et unis, partageons nos savoirs et nos savoir-faire, assurons la reprise dans les meilleures conditions possible.

Déjà 1 190 adhérents à travailler ensemble, à mettre des moyens en commun, de nouvelles entreprises qui nous rejoignent toutes les semaines, merci à tous.

Pour ceux qui ne le sont pas encore, rejoignez-nous !

Vous pouvez vous rapprocher de la FPP pour une demande d'adhésion en utilisant le mail adhésion@propiscines.fr et nous poser vos questions sur le mail contact@propiscines.fr

Ensemble nous serons plus forts !

Gilles Mouchiroud

Président,

Et les membres du conseil d'administration

de la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa